

## Préparation au mariage

Depuis 1999, les prêtres et animateurs CPM (Centre de Préparation au Mariage) du doyenné du Vexin (Avernes-Magny-Marines) ont pensé autrement l'**accompagnement des fiancés** voulant se marier religieusement, du fait de l'augmentation du nombre de demandes. Six foyers chrétiens et cinq prêtres du doyenné accompagnent ces fiancés. Un dimanche par mois, huit couples de fiancés, deux couples animateurs et un prêtre passent la journée ensemble.

Appelés à être « signes de L'Amour de Dieu, par le mariage », par l'Alliance entre les époux – signe de l'Alliance de Dieu avec son peuple – les fiancés se préparent à célébrer ce beau jour, en rencontrant plusieurs fois le prêtre - témoin de leur Union – et lors d'une rencontre avec d'autres couples, au cours d'un dimanche. Selon la demande et les disponibilités de chacun, une rencontre, plus personnelle, autour d'un repas, entre les fiancés et le couple animateur est également possible .

### Déroulement de la journée du dimanche :

- Après l'**accueil** autour d'un café, les jeunes et les couples animateurs se présentent autour de quelques questions concernant leur rencontre, pourquoi ils se marient aujourd'hui, et pourquoi religieusement, leurs « liens » avec l'Église (baptisés, confirmés...).
- Nous les invitons à célébrer Jésus Christ lors de la **messe dominicale** où ils sont accueillis par la communauté. Ce n'est pas « imposé », mais à ce jour, tous ont toujours participé et étaient heureux... D'autant, que beaucoup d'entre eux n'y ont pas été depuis longtemps, ou même jamais.
- Après un **repas partagé** en commun, nous proposons plusieurs **thèmes de réflexion**, qui vont les amener à réfléchir tous les deux, en couple, et à découvrir que d'autres jeunes ont les mêmes interrogations, les mêmes aspirations qu'eux...
  - « Différences entre homme et femme, qu'est ce qui paraît important pour construire le couple et que celui-ci puisse durer... »
  - Origines, différences, difficultés, dialogue, régulation des naissances, sexualité, pardon... dans le couple. Différence entre le mariage civil et le mariage religieux, afin d'introduire la notion du sacrement de mariage.
- Puis, après une pause bien méritée, nous échangeons sur le « **rituel du mariage** », la **déclaration d'intention** où l'engagement fort du mariage religieux est abordé : 'Liberté, Fidélité, Indissolubilité, Fécondité' et qu'ils devront signer.
- L'important de cette journée étant que les jeunes repartent avec « plein de questions » à se poser entre eux et de projets, et surtout le désir du dialogue et de l'écoute de l'autre pour avancer ensemble dans l'Amour, envoyés pour témoigner et vivre de l'Espérance du Christ, qui les a créés Hommes et Femmes.

*Couples animateurs sur le secteur de Magny :  
Françoise et Didier S. / Madeleine et Jean Claude S.*

*(article paru dans l'Écho des Vallées n° 71 d'octobre-novembre-décembre 2005)*